



DÉCLARATION DU CANADA À LA 110^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OIAC

POINT N° 5 À L'ORDRE DU JOUR - DÉBAT GÉNÉRAL

PRONONCÉ PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR HUGH ADSETT, AMBASSADEUR DU CANADA AUX PAYS-BAS ET REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES (OIAC)

Excellences et chers collègues,

Alors que les conflits se perpétuent autour du monde, nous ne pouvons pas oublier l'OIAC et le travail précieux qu'elle accomplit pour maintenir et surveiller le régime mondial d'interdiction des armes chimiques.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est illégale et injustifiable. Nous l'avons déjà dit et nous ne cesserons de le répéter ici et ailleurs. Le sujet sur lequel le Conseil doit se concentrer cette semaine est la violation flagrante de la Convention sur les armes chimiques par la Fédération de Russie. Le Secrétariat technique a conclu que du CS avait été utilisé comme arme dans au moins trois attaques contre des positions tenues par l'Ukraine. L'Allemagne et les Pays-Bas se sont appuyés sur cette information et d'autres données pour conclure que les forces russes sont responsables de nombreuses attaques à l'aide d'agents antiémeutes et de chloropicrine, un produit chimique toxique figurant au tableau 3 de l'annexe sur les produits chimiques.

Nous exhortons le Secrétariat technique à entreprendre une enquête afin d'identifier les auteurs des attaques au CS mentionnées dans les rapports des visites d'assistance technique, comme l'a demandé l'Ukraine et comme l'autorise explicitement le paragraphe 20 de la décision C-SS-4/DEC.3 : Lutter contre la menace liée à l'utilisation d'armes chimiques.

La Russie continue de refuser de répondre aux questions concernant les nombreuses violations de la CAC, recourant à la désinformation ici et ailleurs au sein du cadre de sécurité international au lieu de s'engager de manière constructive sur ces questions.

Heureusement, de meilleures nouvelles nous parviennent de la République arabe syrienne. Après plus d'une décennie d'hostilité de la part du régime d'Assad, nous sommes heureux de constater un engagement positif de la part des autorités de transition syriennes, qui ont notamment autorisé l'OIAC à accéder aux sites d'armes chimiques, et le soutien diplomatique que leur apporte le gouvernement du Qatar.

La présente session du Conseil exécutif devrait adopter une décision sur les mesures visant à éliminer de manière complète et vérifiable les armes chimiques non déclarées du régime Assad. Nous saluons le projet de texte, qui tient compte à la fois de nos obligations découlant du traité et de l'environnement sécuritaire autour des sites où se trouvent potentiellement des armes chimiques.

Pour notre part, nous tenons à remercier le Secrétariat technique d'avoir fourni au Canada une proposition de projet détaillée et chiffrée pour nous permettre d'examiner les possibilités de financement. En cette période de restrictions budgétaires, une telle ventilation des dépenses peut être justifiée plus facilement auprès de nos autorités nationales.

Le Canada continue à suivre avec inquiétude les allégations concernant l'utilisation d'armes chimiques par les forces armées soudanaises contre les Forces de soutien rapide. Nous regrettons que la



République du Soudan n'ait pas fourni de réponses satisfaisantes aux quatre États qui ont soulevé des questions en vertu de l'article IX. Nous demandons au Secrétariat technique de continuer à surveiller la situation au Soudan et de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que toutes les parties continuent à respecter la Convention.

Cette session du Conseil exécutif devra prendre une décision sur le programme et le budget de l'OIAC pour 2026 et 2027. Nous nous réjouissons que le Secrétariat technique ait été en mesure de présenter un projet de budget à croissance nominale zéro. Même si cela signifie que le Fonds spécial pour les missions en Syrie ne pourra pas être entièrement financé par les contributions obligatoires de tous les États parties, cela nous permet de continuer à financer le travail essentiel de l'Organisation. Nous attendons de voir adoptée la décision relative au programme et au budget.

Enfin, Monsieur le Président, nous comprenons que le Conseil continue de travailler à la sélection du nouveau directeur général de l'OIAC. Nous attendons avec impatience la conclusion de ce long processus, qui, nous en sommes convaincus, permettra de trouver le meilleur candidat.

Monsieur le Président, il y a encore beaucoup à accomplir cette semaine. Au cours des derniers mois, vous avez fait preuve de patience et de bon sens en guidant ce Conseil à travers des moments difficiles et des processus longs. Vous pouvez continuer à compter sur le soutien du Canada alors que nous travaillons ensemble au renforcement de l'OIAC.

Merci.